

ARTS PLA SITE AUSTRAL

Mayotte - La Réunion - Nouvelle Calédonie - Wallis & Futuna - Polynésie

& Guyane

LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE D'ARTS PLASTIQUES

mercredi 18 mars 2020

Crise coronavirus et continuité pédagogique des enseignements arts plastiques

Cher.e.s collègues,

Les territoires français de l'hémisphère sud et Amérique du Sud sont progressivement mis en situation de confinement et nous devons nous organiser pour assurer une continuité pédagogique afin que le lien avec les élèves puisse être maintenu malgré l'isolement.

Dans la situation complexe que nous traversons, je tiens tout d'abord à vous assurer de mon attention et de mon écoute, et considérant la nécessité de faire face à cette situation inédite dans l'histoire de l'école républicaine, je vais solliciter votre engagement professionnel, votre créativité d'enseignant, votre expérience didactique pour vous accompagner au mieux à concevoir et mettre en œuvre la continuité pédagogique de vos enseignements artistiques.

En effet, il nous appartient d'accompagner au mieux les élèves dans leur développement personnel même s'ils doivent rester confinés "*à la maison*"; c'est pourquoi, à l'initiative de l'inspection générale d'arts plastiques, nous vous proposons d'organiser au niveau académique la conception et la collecte de ressources qui seront mises en ligne à l'attention des élèves et leurs familles.

Afin de proposer aux élèves un cadre rassurant, des contenus motivants et pertinents assurant une réelle continuité pédagogique, je souhaiterais aborder avec vous quelques principes sur la conception de ces ressources.

- ① Tout d'abord en terme de méthode : le confinement ne doit pas entraîner un isolement, c'est pourquoi je vous invite à développer des collaborations entre pairs, à engager un partage de vos expertises dans la conception et la fabrication des propositions de travail. Prenez contact avec les collègues avec lesquels vous avez l'habitude de travailler et constituez un réseau de proximité pour concevoir à distance des ressources pour les élèves. Il s'agit tout autant de démultiplier la force de travail que de réduire la charge individuelle comme de cultiver un collectif disciplinaire.
- ② En terme de contenu, les programmes d'arts plastiques sont suffisamment larges pour mettre à disposition des élèves des propositions de travail ouvertes, ludiques et motivantes. L'important sera de préserver les principes qui sous-tendent l'enseignement des arts plastiques, c'est-à-dire une pratique plastique de création qui permet aux élèves d'acquérir les quatre compétences qui structurent les programmes : permettre à l'élève de rentrer dans une démarche d'exploration, permettre à l'élève de réinvestir les fruits de cette recherche dans une pratique de création, permettre à l'élève de se construire un discours sur le fait artistique, permettre à l'élève de se construire une culture artistique.
- ③ Sur la forme, s'il existe sur les sites académiques (Guyane <https://arts-plastiques.dis.ac-guyane.fr/>) ou sur Édubase/Éduscol des ressources pour l'enseignement des arts plastiques, elles n'ont pas été conçues à l'attention des élèves. Il est donc nécessaire de mettre en chantier des activités d'apprentissage qui puissent être prises en main par les élèves et les familles.
Il ne nous semble pas nécessaire actuellement de cadrer le format et le contenu des documents que l'on proposera aux élèves, cela pourrait se présenter sous la forme d'une fiche de travail, d'une proposition plus ouverte, d'une suite de diapositives ou même d'une capsule vidéo (voir pour exemple le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=eZccxY9enDQ>) Laissons à enseignant contributeur la

créativité féconde pour la mise à disposition de ressources pédagogiques, ludiques et motivantes pour les élèves.

Nous restons convaincus que la continuité pédagogique des enseignements ne pourra réellement s'organiser qu'à partir d'un niveau local ou académique.

Un nouvel onglet **Continuité pédagogique Arts Plastiques- Covid-19** ouvert sur le site disciplinaire Guyane afin de compiler les ressources et les propositions d'enseignants. https://arts-plastiques.dis.ac-guyane.fr/continuite-pedagogique-en-arts-plastiques_-COVID-19-.html

Si l'idée de mettre en œuvre une banque nationale de ressources peut sembler intéressante, cette base de ressources doit être constituée par des initiatives de terrain afin de prendre en compte le sens de la responsabilité, de l'initiative de chaque professeur comme les spécificités socioculturelles des élèves.

C'est la raison pour laquelle, chaque professeur doit conserver une liberté comme une responsabilité pédagogique afin de déterminer suivant le contexte spécifique de son établissement, les progressions et le cheminement d'activités motivantes et fructueuses pour les élèves.

Si cette situation de confinement doit se maintenir au-delà des deux semaines annoncées par le Président de la République (et il faut s'y préparer ...), il apparaît important de penser dès à présent et avec pragmatisme la nature du suivi des élèves, de rechercher les solutions techniques qui soient soutenables dans la durée pour conserver le lien ténu entre le professeur et les élèves.

Le dernier défi, sera de continuer à préserver autant que possible le collectif de la classe, afin de garder malgré l'isolement de chacun, la cohérence du groupe.

Demier point, l'inspection générale des enseignements artistiques attire notre attention sur la place des arts plastiques dans l'ensemble des sollicitations qu'auront les élèves "à la maison". En effet, ils vont devoir s'organiser avec le travail proposé par les autres disciplines et il serait important de veiller à ce que les arts plastiques puissent s'intercaler pour veiller au bien-être des élèves. Au-delà des disciplines fondamentales, il nous revient d'apporter des stimulations de leur intelligence sensible comme de leur imaginaire de création.

Afin d'organiser et de centraliser les ressources, je propose que vous transmettiez vos propositions et ressources :

- pour les enseignants de La Réunion, à Catherine Juhel Catherine.Juhel@ac-reunion.fr
- pour les enseignants de Mayotte, à Anne Bal Anne-Jeanne.Bal@ac-mayotte.fr
- pour les enseignants de Polynésie à Anne Laure Champes Anne-Laure.Champes@ac-polynesie.pf
- pour les enseignants de Wallis & Futuna à Rebecca Kulimoetoke Sosefina-Rebecc.Kulimoetoke@ac-noumea.nc
- pour les enseignants de la Nouvelle-Calédonie à Julie de Waligorski Julie.De-Waligorski@ac-noumea.nc
- pour les enseignants de la Guyane cecile.duro@ac-guyane.fr

Dès que nous disposerons de ressources validées, nous les mettrons en ligne sur le site académique commun : **Art Pla Site Austral** et pour la **Guyane site disciplinaire Arts Plastiques** et nous les proposerons au niveau national.

Cependant, ne manquez pas de consulter sur Eduscol les ressources dès à présent disponibles que recense en particulier la lettre **Edu-Num hors-série spécial** avec des ressources nationales et institutionnelles, des informations et des contenus immédiatement disponibles en arts plastiques :

<https://eduscol.education.fr/arts-plastiques/edunum/edunum-arts-26/>

Lettre Édu_Num Arts plastiques N°26

Hors-série spécial - Mars 2020



Sommaire

1. COMMUNIQUER AVEC SES ÉLÈVES : GARDER LE LIEN, IMPULSER DES APPRENTISSAGES, ASSURER UN SUIVI RÉGULIER ET INTERAGIR, ÉQUILIBRER L'INDIVIDUEL ET LE COLLECTIF
2. DES SÉQUENCES ET DES PROPOSITIONS DE COURS POUR FAIRE PRATIQUER LES ÉLÈVES
3. DES LOGICIELS LIBRES DE DROIT POUR SOUTENIR OU RESTITUER LA PRATIQUE PLASTIQUE DES

Cette première liste de ressources ne répondra pas à tous les besoins, et vous trouverez sur d'autres sites académiques des propositions intéressantes.

Une fois de plus, nous comptons sur l'imagination des professeurs de la discipline, leurs collaborations, pour proposer et organiser une offre permettant la continuité opérationnelle pour les élèves. Il s'agira notamment de fournir des outils et des scénarios, à la fois opérants et inspirants, spécifiquement pensés pour être pris en charge directement par les élèves et leurs familles.

Avec toute ma considération,
Bien cordialement



Laurent Chardon
IA-IPR arts plastiques

Quelques principes généraux et conseils, élaborés de façon collaborative par des IA-IPR de différentes disciplines, pour réfléchir la mise en place d'un enseignement à distance :

1/ continuer à apprendre et créer, à construire ses compétences, à enrichir sa culture :

- Veiller à être clair et déjouer l'implicite (on explicite couramment en classe, moins à la maison) et veiller à ce que la difficulté des activités données soit la même que si les activités étaient données en classe.
- Veiller à ce que ces activités puissent être réalisées en autonomie, sans rendre nécessaire l'aide éventuelle des parents ou adultes référents.
- Ne pas nécessairement aborder certaines notions abstraites, s'autoriser à reprendre des choses déjà travaillées dans une logique d'approfondissement.
- Penser aux étayages progressifs.
- Prévoir des modalités d'échanges pour permettre l'appropriation des consignes et des documents, et penser la possibilité de dispositifs au cours desquelles les élèves peuvent poser des questions.
- Penser à l'appropriation, la formalisation, la récapitulation (synthèse du type « je retiens » ou autres à l'issue de l'activité)

2/ réguler le travail à distance :

- Aider les élèves à organiser leur temps de travail sous la forme d'échéances de rendus.
- Veiller à réguler la densité, fréquence, nombre et poids des envois [il y aura des envois dans toutes les disciplines ; il s'agit donc de réguler la masse du travail et la masse d'informations]
- L'**ENT** permet de savoir ce qui est donné dans les autres disciplines.
- Rendre compréhensible, simple, accessible le lancement d'une activité (document écrit, capsules, enregistrements audio, ...)
- Concernant l'analyse des productions artistiques des élèves, des œuvres étudiées, celles-ci peuvent être orales et enregistrées par téléphone (vidéo, audio) et envoyées ensuite.

3) la question de l'évaluation :

- Exploiter l'autoévaluation (check-lists, expression des difficultés et des réussites, points sur le sentiment de maîtrise des contenus...)
- Privilégier des modalités de travail coopératif à distance entre les élèves (échanges de savoirs, réflexion par petits groupes, forums, padlet).